REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No 59 du 6 Novembre 2026

Le Président de la République du Burundi lance les travaux de la 7ème édition du Forum de haut niveau des femmes leaders



Le Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a lancé, le mercredi 4 novembre 2026, la cérémonie d'ouverture de la 7e édition du Forum de haut niveau des femmes leaders, organisée par l'Office de la Première Dame pour le Développement (OPDD), du 4 au 5 novembre 2026, au Palais de Kiriri.

Cette rencontre de haut niveau, placée sous le thème « Autonomisation des jeunes filles et des femmes : levier stratégique pour le développement du capital humain et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques », a réuni plusieurs personnalités de marque, notamment les Premières Dames de la République Centrafricaine, Madame Brigitte Touadéra, de la République d'Angola, Madame Ana Afonso Dias Lourenço, et de la République du Sénégal, Madame Marie Khone Faye.

Dans son message d'accueil, la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye, est revenue sur l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, soulignant leur rôle déterminant dans la famille, la société et le développement des nations africaines. Elle a déclaré que la femme africaine a toujours été une force de transformation et un pilier du développement mettant en avant la nécessité de renforcer la participation des femmes et des filles aux initiatives de développement, particulièrement dans la lutte contre les changements

Dans cette Edition:

	page
Le Président de la République du Burundi lance les travaux de la 7ème édition du Forum de haut niveau des femmes leaders	1
Les Premières Dames Centrafricaine, Sénégalaise et Angolaise ont pris part à la 7ème édition du Forum des femmes leaders	3
Le Ministre en charge des Affaires Etrangères Burundais reçoit en audience une délégation des députés de l'EALA	5
Le Burundi et la France passent en revue les questions d'intérêt commun et les perspectives de coopération	6
Le Burundi réaffirme son engagement en faveur du développement agricole au sein de la Communauté Est-Africaine	6
L'EALA évalue le processus législatif de l'EAC et réaffirme son rôle dans le renforcement de l'intégration régionale	7
Les membres de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) évalue la mise en œuvre du réseau unique d'itinérance dans la Communauté Est Africaine	8

climatiques. Elle a ainsi appelé les femmes et les filles du Burundi et de la sous-région à s'investir davantage dans la protection de l'environnement, notamment à travers la plantation d'arbres, l'aménagement de haies antiérosives et la lutte contre la déforestation.

La Première Dame du Burundi a également insisté sur l'importance de la maîtrise de la croissance démographique par la limitation des naissances, afin de contribuer à la préservation des ressources naturelles et au renforcement de la résilience des communautés.

Prenant la parole à son tour, le Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine a félicité les femmes et les filles africaines pour les progrès accomplis dans leur processus d'autonomisation. Il a salué leur évolution dans la manière de concevoir et d'agir tout en reconnaissant leur contribution croissante au bien-être des familles et au développement des pays.

Le Chef de l'Etat a particulièrement encouragé les femmes et les filles burundaises à oser entreprendre et à s'engager dans tous les secteurs d'activité, y compris les métiers traditionnellement considérés comme réservés aux hommes.

Cette 7e édition du Forum sera également marquée par le lancement de la campagne « Building Resilience », couvrant la période 2025-2027, ainsi que par l'ouverture du Salon international de l'entrepreneuriat féminin SaIEF-CEEAC.

Ces initiatives visent notamment à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, à renforcer les capacités économiques des femmes et à favoriser leur participation active aux efforts de développement et de résilience face aux défis climatiques. **(Présidence)**

Les électeurs burundais appelés aux urnes pour l'élection présidentielle de 2027



Le 4 novembre 2026, à Gitega, le Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a officiellement appelé les électeurs burundais aux urnes pour l'élection présidentielle prévue le 3 mai 2027.

Les candidats désireux de participer à cette échéance électorale sont appelés à déposer leurs dossiers de candidature auprès de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), du 13 au 22 novembre 2026.

Par ailleurs, tous les citoyens burundais remplissant les conditions requises par la loi, résidant au Burundi ou à l'étranger, sont appelés à participer à l'élection du Président de la République du Burundi de 2027.

L'article 2 dudit décret précise que le scrutin se déroule de six heures (6h) à quinze heures (15h). Toutefois, compte tenu des circonstances dûment justifiées, le Président du bureau de vote peut décider que la fermeture soit reportée à seize heures (16h) au plus tard. Pour l'élection présidentielle de 2027, le décret a rappelé que la circonscription est le territoire de la République du Burundi sous réserve de la participation des Burundais résidant à l'étranger.

Cette élection va se dérouler dans des centres et bureaux de vote déterminés par la CENI et répartis sur tout le territoire national. Pour les citoyens burundais résidant à l'étranger, le décret indique que le vote aura lieu au siège des représentations diplomatiques ou consulaires y accréditées, suivant les modalités particulières fixées par la Commission Électorale Nationale Indépendante.

Par ailleurs, pour les citoyens burundais servant dans le cadre des missions de maintien de la paix, le vote aura lieu selon les modalités pratiques fixées par la Commission Electorale Nationale Indépendante, en concertation avec le commandement du contingent burundais dans le pays concerné. **(ABP)**

Les Premières Dames Centrafricaine, Sénégalaise et Angolaise ont pris part à la 7ème édition du Forum des femmes leaders



Le mardi 3 novembre 2026, l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura est devenu le point de convergence de plusieurs personnalités africaines venues participer à la 7ème édition du Forum de haut niveau des femmes leaders, organisée du 4 au 5 novembre 2026.

La Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye, a accueilli à la fin de la journée ses homologues de la République Centrafricaine, Madame Brigitte Touadéra, d'Angola, Madame Ana Dias Lourenço, ainsi que celle du Sénégal, Madame Marie Khone Faye, toutes étaient venues participer à la 7e édition du Forum des femmes leaders organisée par l'Office de la Première Dame pour le Développement du Burundi. **(Le Renouveau)**

Le Vice-Président de la République du Burundi clôture la 7ème édition du Forum des femmes leaders et appelle à accélérer leur contribution au développement du Burundi



Le Vice-Président de la République du Burundi, Son Excellence Prosper Bazombanza, au nom du Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a procédé, le 5 novembre 2026, à la clôture des travaux de la 7ème édition du Forum de haut niveau des femmes leaders, organisé par l'Office de la Première Dame pour le Développement (OPDD), au Palais de Kiriri.

À cette occasion, le Vice-Président de la République du Burundi a exprimé sa gratitude aux organisateurs, particulièrement à la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye, et à l'OPDD, pour avoir initié et organisé cette importante rencontre. Il a salué la mise en place d'un cadre d'échanges d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques visant à renforcer le leadership féminin, promouvoir l'épanouissement de la femme et contribuer au développement socio-économique du pays. Il a, à cet égard, appelé les femmes et les filles burundaises à redoubler d'engagement, d'initiative et de détermination afin de jouer pleinement leur rôle dans la transformation du pays.

Son Excellence Prosper Bazombanza a particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer l'éducation des filles, en veillant à ce qu'elle soit adaptée aux réalités et aux exigences du monde actuel. Il a ainsi rappelé que l'éducation constitue un levier essentiel pour l'autonomisation des femmes avant d'encourager l'entrepreneuriat féminin, le développement des compétences et la préparation des jeunes générations à assumer les responsabilités de demain. Il n'a pas manqué de souligner l'importance de la santé maternelle, de l'hygiène et d'une alimentation équilibrée dans la promotion du bien-être des femmes et des familles sans oublier l'importance de la contribution des femmes et des filles dans la réalisation des ambitions nationales de développement.

En clôturant les travaux, le Vice-Président de la République du Burundi a réitéré l'appel à une mobilisation accrue des femmes et des filles burundaises, afin qu'elles deviennent des actrices incontournables du développement, de la prospérité et de la transformation du Burundi. **(Présidence)**

Départ du Premier Vice-Président du Sénat pour une mission de travail en Belgique



Le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Générose NGENDANGANYA, a pris l'avion, le mercredi 04 novembre 2026, à destination de Bruxelles en Belgique, où elle va prendre part à une série de réunions parlementaires de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), prévues du 05 au 13 novembre 2026, à Bruxelles.

Ces assises réuniront notamment les membres des groupes parlementaires régionaux, de l'Assemblée Parlementaire de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et ceux de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-Union Européenne. **(Sénat)**

L'approvisionnement en engrais chimiques et l'exécution des décisions judiciaires parmi les préoccupations de la population de la commune Rutana



L'Ombudsman de la République du Burundi, Madame Aimée Laurentine Kanyana, a rencontré le mardi 3 novembre 2026, la population de la commune Rutana, en province de Burunga, dans le cadre d'une visite visant à écouter les préoccupations des citoyens, à expliquer les missions de son institution et à plaider pour la recherche de solutions aux problèmes soulevés.

Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté notamment sur le rôle de l'Ombudsman en tant que médiateur entre les citoyens et les institutions publiques. La séance a également permis aux nouvelles autorités collinaires de mieux comprendre les missions de cette institution et son rôle dans la résolution des différends.

Parmi les préoccupations soulevées par la population figuraient notamment les difficultés liées à l'approvisionnement en engrais chimiques, l'état des routes, l'accès à l'électricité ainsi qu'à l'exécution des décisions judiciaires.

Face à ces doléances, l'Ombudsman Kanyana a rassuré les participants que les préoccupations d'intérêt général recueillies seront portées à l'attention des instances habilitées afin de rechercher des solutions appropriées. Elle a également invité les citoyens à s'exprimer en toute vérité sur les problèmes auxquels ils sont confrontés pour permettre de trouver des solutions durables.



L'Ombudsman burundais a, en outre, exhorté les responsables administratifs à faire preuve davantage de diligence dans le traitement des préoccupations des citoyens et à placer le service à la population au centre de leurs responsabilités.

Après les échanges avec la population, la rencontre s'est poursuivie par des audiences confidentielles consacrées aux cas particuliers présentés par certains citoyens. **(ABP)**

Le Ministre en charge des Affaires Etrangères Burundais reçoit en audience une délégation des députés de l'EALA



Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana, a reçu en audience, le 4 novembre 2026 à Bujumbura, une délégation des députés de l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est (EALA), conduite par l'Honorable Victor Burikukiye. Cette visite de courtoisie s'inscrivait dans le cadre d'une mission de travail effectuée par ladite délégation au Burundi. Les échanges ont principalement porté sur plusieurs préoccupations liées au fonctionnement de l'EALA et à la mise en œuvre de ses missions au sein des États partenaires de la Communauté Est-Africaine (EAC).

Les députés ont notamment attiré l'attention du Ministre sur les défis liés au processus législatif de cet organe. Ils ont exprimé leurs préoccupations face à la lenteur observée dans l'adoption et la domestication des lois adoptées par l'EALA au niveau des États membres. Selon eux, certaines législations approuvées par l'Assemblée régionale prennent un temps considérable avant d'être examinées et adoptées par les Parlements nationaux, ce qui limite leur mise en application effective.

La délégation a également évoqué les inquiétudes relatives au projet de réforme du financement de l'EALA. À cet égard, les députés ont souligné que les nouvelles orientations budgétaires envisagées pourraient constituer un défi majeur pour le fonctionnement de l'institution, notamment dans le contexte où chaque État partenaire serait appelé à prendre directement en charge les indemnités de ses députés ainsi que certaines dépenses connexes.

Les discussions ont par ailleurs porté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation de la population burundaise aux enjeux de l'intégration régionale. Les députés ont constaté qu'une partie importante de la population demeure insuffisamment informée sur le rôle de l'EALA et les avantages concrets découlant du processus d'intégration régionale. Ils ont ainsi plaidé pour la mise en place de stratégies de communication et de sensibilisation plus soutenues afin de rapprocher davantage les citoyens des institutions régionales. Ils ont en outre soulevé la problématique des arriérés de contributions financières de certains États partenaires ainsi que celle de la diffusion des lois adoptées par l'EALA. La question de l'harmonisation des lois adoptées par l'EALA avec les cadres juridiques nationaux a également été abordée. Les parlementaires ont relevé certains défis liés à l'application effective de ces textes dans les États membres, en particulier au Burundi.

Les participants ont également souligné que la publication de ces textes dans la Gazette officielle de l'EALA, basée en Ouganda et disponible principalement en langue anglaise, limite leur accessibilité auprès de nombreuses populations de la région. Ils ont estimé nécessaire de mettre en place des mécanismes permettant une meilleure vulgarisation de ces textes jusqu'au niveau communautaire afin de favoriser leur appropriation par les citoyens.

Les échanges ont convergé vers l'idée que la publication des lois de l'EALA dans le Bulletin Officiel du Burundi (BOB) constituerait une voie pertinente pour renforcer leur visibilité et leur accessibilité auprès du public burundais.

Réagissant à l'ensemble de ces préoccupations, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana a indiqué que certaines questions soulevées relèvent du cadre institutionnel et juridique de la Communauté Est-Africaine et pourraient nécessiter, le cas échéant, des amendements au Traité de l'EAC. Il a assuré la délégation que ces préoccupations seront portées aux instances compétentes, notamment au Conseil des Ministres de l'EAC, afin qu'elles puissent être examinées et faire l'objet de solutions appropriées.

Le Ministre a enfin réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Burundi en faveur de l'intégration régionale et du renforcement de la coopération au sein de la Communauté Est-Africaine. Il a souhaité plein succès à

la délégation dans l'accomplissement de sa mission et a assuré que le Ministère demeure disposé à poursuivre une collaboration étroite avec l'EALA pour la promotion des objectifs communs de l'intégration régionale. **(MAEIRCD)**

Le Burundi et la France passent en revue les questions d'intérêt commun et les perspectives de coopération



Le mardi 3 novembre 2026, l'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, l'Ambassadeur Else NIZIGAMA NTAMAGIRO, a reçu en audience l'Ambassadrice de France au Burundi, Madame Caroline VINOT qui venait pour une visite de courtoisie.

Les échanges ont porté sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs, le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité publique et de protection civile, ainsi que la participation du Burundi au Forum de Paris sur la Paix 2026.

S'agissant de la situation régionale, les deux parties ont échangé sur les défis sécuritaires dans la région des Grands Lacs et les efforts en cours pour promouvoir la paix et la stabilité. L'Ambassadrice de France a également exprimé le souhait de poursuivre les consultations avec les autorités burundaises sur ces questions.

L'entretien a par ailleurs porté sur la visite de l'Envoyé Spécial de la France pour la région des Grands Lacs, Monsieur Emmanuel Cohet, qui séjournera au Burundi du 04 au 05 novembre 2026 et qui compte être reçu par les hautes personnalités du pays.

L'échange a également porté sur l'invitation adressée au Ministre burundais des Affaires Etrangères à prendre part au Forum de Paris sur la Paix prévu à Paris du 10 au 11 novembre 2026. Madame Caroline VINOT a souligné l'importance de la présence du Burundi à cette rencontre, surtout pendant la période de sa présidence à l'Union Africaine.

Les discussions ont également concerné le renforcement de la coopération dans les domaines de la sécurité civile, de la gestion des frontières et des flux migratoires. À cet égard, l'Assistant du Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Burundi dans la lutte contre la migration irrégulière et la promotion de voies de mobilité sûres et légales.

Enfin, l'Ambassadrice de France a annoncé la préparation d'une nouvelle programmation de coopération au développement couvrant notamment le développement économique, les infrastructures, la mobilité des jeunes et la formation.

Au terme de l'audience, les deux personnalités se sont félicitées de la qualité des relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et la France et ont réaffirmé leur volonté de renforcer davantage le dialogue et le partenariat entre les deux pays. **(MAEIRCD)**

Le Burundi réaffirme son engagement en faveur du développement agricole au sein de la Communauté Est-Africaine



Le 4 novembre 2026, l'Ambassadeur Rémy BARAMPAMA, Responsable de l'Action de Coordination du Processus d'Intégration du Burundi au sein de la Communauté Est-Africaine (EAC) au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, représentant Son Excellence le Ministre empêché, a procédé à l'ouverture officielle des activités consacrées au contrôle de la mise en œuvre de l'engagement du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine

(PDDAA).

Cette activité s'inscrit dans le cadre du suivi de l'engagement adopté par les États africains lors du Sommet de l'Union Africaine tenu en juillet 2003 à Maputo, en République du Mozambique, qui prévoit l'allocation d'au moins 10 % des budgets nationaux au développement du secteur agricole. Cette décision traduit la volonté des États du continent de faire de l'agriculture un levier stratégique pour la croissance économique, la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.



Dans son allocution d'ouverture, l'Ambassadeur Rémy BARAMPAMA a souligné que cette activité vise à évaluer le niveau de conformité des États partenaires de l'EAC à cet engagement ainsi qu'à apprécier la cohérence et l'efficacité des efforts déployés pour promouvoir le développement agricole au sein de la région. Il a précisé que les travaux permettront également d'identifier les défis persistants et les contraintes qui freinent encore l'atteinte des objectifs fixés, tout en formulant des recommandations concrètes susceptibles d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris. Ces recommandations contribueront à améliorer l'efficacité des politiques publiques et à renforcer l'impact des ressources budgétaires allouées au secteur agricole.

L'Ambassadeur BARAMPAMA a rappelé que l'agriculture demeure un secteur vital pour les économies des États partenaires de la Communauté Est-Africaine. Selon lui, le renforcement des investissements dans ce domaine constitue une condition essentielle pour assurer la sécurité alimentaire, accroître la résilience des populations face aux défis économiques et climatiques, et soutenir une croissance inclusive et durable. Il a également exprimé sa profonde gratitude aux membres de l'Assemblée Législative Est-Africaine (EALA) pour leur engagement constant en faveur du renforcement du processus d'intégration régionale.

Par ailleurs, il a souligné que le rôle de l'EALA est essentiel pour garantir que les politiques communautaires ainsi que les textes législatifs régionaux tiennent compte des réalités du terrain et répondent efficacement aux aspirations légitimes des populations des États partenaires.

À travers cette initiative, les États partenaires de la Communauté Est-Africaine réaffirment leur détermination à honorer les engagements pris dans le cadre du PDDAA et à promouvoir une agriculture moderne, productive et durable. **(MAEIRCD)**

L'EALA évalue le processus législatif de l'EAC et réaffirme son rôle dans le renforcement de l'intégration régionale



Le jeudi 5 novembre 2026, l'Ambassadeur Rémy BARAMPAMA, Responsable d'Action chargé de la Coordination du processus d'intégration du Burundi au sein de la Communauté Est Africaine (EAC) au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a représenté Son Excellence le Ministre à l'ouverture officielle des activités de surveillance organisées par la Commission des affaires juridiques, du règlement et des privilèges de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA).



Cette rencontre, tenue à Best Outlook Hotel, était consacrée à l'examen du processus législatif de l'EAC ainsi qu'à l'évaluation

de l'engagement des États partenaires et des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme d'intégration régionale.

Dans son allocution, l'Ambassadeur BARAMPAMA a mis en lumière le rôle essentiel de l'EALA dans l'élaboration et l'adoption des lois communautaires nécessaires à l'application du Traité de la Communauté Est Africaine. Il a également souligné sa mission de contrôle des activités de la Communauté et sa contribution à la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence, de la redevabilité et de la participation démocratique au sein des pays partenaires. Il a insisté sur la responsabilité des membres de l'EALA dans la sensibilisation des populations aux avantages de l'intégration régionale, tout en veillant à ce que les préoccupations des citoyens soient prises en compte dans les politiques et les textes législatifs communautaires.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs défis liés au processus législatif de la Communauté Est Africaine, notamment les insuffisances en matière de communication et de diffusion de l'information entre les institutions régionales, les pays partenaires et les populations.

Les participants ont formulé diverses recommandations visant à améliorer l'efficacité du processus législatif, à renforcer l'implication des parties prenantes et à consolider les acquis de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine. **(MAEIRCD)**

Les membres de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) évalue la mise en œuvre du réseau unique d'itinérance dans la Communauté Est Africaine





Le 6 novembre 2026, l'Ambassadeur Rémy BARAMPAMA, Responsable d'Action chargé de la Coordination du Processus d'Intégration du Burundi au sein de la Communauté Est Africaine (EAC) au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, représentant Son Excellence le Ministre empêché, a procédé à l'ouverture officielle d'une activité de surveillance organisée par la Commission des Communications, des Commerce et des Investissements de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA).

Cette activité s'est tenue à Best Outlook Hotel et consiste à évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'espace unique en réseau (One Network Area - ONA) dans la Communauté Est Africaine (EAC).

L'activité a rassemblé les représentants des ministères concernés, des autorités de régulation, des opérateurs de télécommunications et d'autres parties prenantes.

Dans son allocution, l'Ambassadeur BARAMPAMA a salué les progrès réalisés dans la réduction des frais d'itinérance tout en soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour garantir des tarifs transparents, équitables et non discriminatoires dans tous les pays partenaires, y compris le Burundi.

Il a rappelé que l'intégration régionale doit également favoriser la circulation abordable de l'information et des communications, afin de contribuer à l'édification d'une EAC pleinement intégrée sur le plan numérique.

Quant à l'Honorable SAIDI KIBEYA, Membre de l'EALA, qui a aussi représenté les membres du comité sur les communications a souligné que l'objectif de cette réunion était d'évaluer l'efficacité du réseau unique d'itinérance,

examiner les tarifs appliqués aux services d'itinérance mobile, analyser les réalisations, les défis et les lacunes réglementaires, et recueillir des informations et recommandations en vue de renforcer la connectivité numérique régionale.

La réunion a été clôturée par les exposés et les interventions des participants qui ont enfin mis en lumière les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre de cette initiative, tant au niveau des autorités de régulation que des opérateurs de télécommunications. **(MAEIRCD)**

Plus de 50 jeunes responsables des Centres sont formés à l'utilisation de l'ordinateur



Plus de 50 jeunes membres des comités des Centres pour les Jeunes des différentes communes de la province de Burunga ont bénéficié, le mardi 3 novembre 2026, d'une formation sur l'utilisation de l'ordinateur.

Organisée par la Direction provinciale chargée de la jeunesse, des sports et de la culture, cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités des jeunes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans son intervention, le responsable provincial chargé de la jeunesse, des sports et de la culture, Monsieur Luc Nkurunziza a indiqué que cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale visant à accompagner les jeunes dans leur développement personnel et professionnel.

Selon lui, la maîtrise des outils numériques constitue un moyen important permettant aux jeunes de contribuer au développement de leurs familles et de leur pays. Il a également invité les bénéficiaires à redynamiser les différents centres de jeunesse afin qu'ils continuent à jouer leur rôle dans l'encadrement et la formation des jeunes. Il leur a demandé de bien entretenir le matériel mis à leur disposition pour qu'il puisse servir durablement à d'autres jeunes.

Monsieur Nkurunziza a encouragé tous les jeunes à fréquenter les centres de jeunesse, soulignant leur importance dans le renforcement de la cohésion sociale, l'acquisition de nouvelles compétences, notamment numériques, ainsi que dans la promotion de l'épanouissement et de la participation des jeunes au développement communautaire.

Les participants ont été satisfaits de l'initiative qui leur permet d'acquérir des connaissances pratiques en informatique. Ils ont encouragé les autres jeunes à fréquenter les centres de jeunesse afin de profiter des différentes opportunités d'apprentissage qui y sont offertes. Ils ont également demandé aux organisateurs de multiplier régulièrement ce genre de formations, de mettre à la disposition des centres de jeunesse, du matériel informatique suffisant et d'effectuer des visites régulières pour s'assurer du bon fonctionnement de ces structures et de leur accompagnement. **(ABP)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

Site web: www.mae.gov.bi Twitter: @MAEBurundi
E-mail:diplomatie-burundi@ mae.gov.bi